



Rapport annuel sur
l'investissement durable

2025



03.

Message du président

04.

Faits saillants 2025

06.

Responsabilité d'entreprise

14.

Notre approche en investissement responsable

23.

Actionnariat actif

28.

Regard sur l'avenir

MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons la troisième édition de notre Rapport annuel sur l'investissement responsable, qui met en lumière les progrès réalisés par Van Berkom en 2025. Dans un contexte où les débats mondiaux sur le développement durable se polarisent davantage, nous jugeons essentiel de réaffirmer notre vision et les principes qui guident nos actions. Chez Van Berkom, notre approche demeure résolument ancrée dans les principes fondamentaux de l'investissement : nous restons fidèles à notre philosophie de gestion de longue date et à l'intégration responsable des risques et opportunités liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Notre objectif premier a toujours été, et restera, d'offrir à nos clients des performances financières solides et durables. Nous poursuivons cet engagement en investissant dans des entreprises de grande qualité, parmi les meilleures de leur secteur, et en conservant une conviction fondamentale et profonde pour chaque titre que nous détenons. L'évaluation des enjeux de durabilité s'inscrit naturellement dans la continuité de la diligence raisonnable rigoureuse qui caractérise notre travail. Il est désormais largement reconnu que les facteurs ESG matériels, en particulier ceux liés au changement climatique, représentent des risques systémiques susceptibles d'influencer la position concurrentielle et la valeur à long terme d'une entreprise. Ne pas en tenir compte reviendrait à



affaiblir, plutôt qu'à soutenir, notre responsabilité en tant que gardiens du capital.

Au cours de la dernière année, cette conviction s'est encore renforcée grâce aux données internes de plus en plus sophistiquées tirées de nos recherches fondamentales. Nos équipes d'investissement ont produit des analyses plus détaillées que jamais, nous permettant d'évaluer nos portefeuilles avec davantage de précision et de suivre nos progrès de manière cohérente, année après année. Cette vision élargie améliore à la fois nos décisions d'investissement et notre capacité à dialoguer de façon constructive avec les entreprises lorsque nous identifions des opportunités significatives d'amélioration.

Malgré un environnement mondial en constante évolution, nous demeurons confiants et optimistes quant à l'avenir. Nos initiatives en matière d'investissement responsable continuent de s'aligner sur notre mission fondamentale, sur les attentes de nos clients et sur les réalités d'un paysage économique et environnemental en transformation. En regardant vers l'avenir, notre priorité reste inchangée : maintenir notre discipline, approfondir notre compréhension et investir avec lucidité et intention.

Nous espérons que ce rapport vous permettra de mieux comprendre notre approche et les progrès que nous poursuivons année après année. Nous vous remercions sincèrement de votre confiance renouvelée.



Mathieu Sirois, M.Sc., CFA

Président et gestionnaire principal de portefeuille
Actions américaines à petite capitalisation boursière

Faits saillants 2025

L'année 2025 a été marquée par des avancées déterminantes qui ont renforcé le leadership de Van Berkom en matière d'ESG. De l'obtention de la certification Article 8 du SFDR pour notre stratégie américaine à petite capitalisation au dévoilement d'un nouveau plan d'action ESG ambitieux pour la période 2026-2027, nous avons franchi plusieurs étapes majeures. Nous avons renforcé nos outils d'évaluation internes, approfondi l'expertise de notre équipe par des formations ciblées et élargi notre engagement communautaire, notamment au travers d'initiatives visant à soutenir la présence des femmes en finance. Ensemble, ces réalisations témoignent de notre volonté de promouvoir la transparence, de favoriser un changement positif et de créer une valeur durable à long terme.

La stratégie américaine à petite capitalisation obtient la certification Article 8 du SFDR

Nous sommes plus que fiers d'annoncer que notre stratégie américaine à petite capitalisation, à travers un fonds OPCVM européen, a reçu la certification Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers (SFDR), de la Banque centrale d'Irlande en janvier 2025.

Cette reconnaissance fait suite à un processus rigoureux de diligence raisonnable, comprenant une analyse approfondie de nos processus d'investissement et de nos initiatives en matière d'investissement durable, qui a débuté à l'été 2024.

Cette certification prestigieuse témoigne de notre engagement à intégrer les caractéristiques environnementales et sociales dans nos processus d'investissement. Elle met en lumière notre dévouement et récompense notre expertise dans l'intégration des facteurs ESG dans nos décisions de placement. L'obtention d'une telle accréditation contribue à assoir notre position de leader par rapport à nos collaborateurs de l'industrie.

Van Berkom devient membre associé de l'AIR

Dans le cadre de notre engagement continu en faveur du leadership en matière d'investissement responsable, nous avons rejoint l'Association pour l'investissement responsable (AIR) en tant que membre associé en 2025. L'AIR est l'association professionnelle canadienne pour l'investissement responsable, qui rassemble des gestionnaires d'actifs, des détenteurs d'actifs, des conseillers et divers acteurs du marché œuvrant à promouvoir l'intégration des critères ESG dans les pratiques d'investissement au Canada. L'adhésion à cette association constituait une étape naturelle dans l'évolution de notre démarche: elle renforce notre positionnement, favorise la collaboration avec les autres leaders du secteur et nous permet de demeurer à l'avant-garde des meilleures pratiques en matière d'investissement durable.



Renforcer notre expertise grâce à la formation

Dans un contexte réglementaire et stratégique en constante évolution, nous avons intensifié nos efforts pour soutenir le développement des compétences de nos professionnels de l'investissement. En 2025, l'ensemble de l'équipe a suivi deux formations obligatoires, axées sur les outils ESG internes et les grandes tendances réglementaires mondiales. Nous avons entre autres organisé un atelier de calibrage de notre évaluation ESG interne. Animé par notre analyste en investissement responsable et un analyste senior de la stratégie mondiale, cet atelier a permis d'examiner en profondeur les résultats de recherche liés à une entreprise type. Les membres de l'équipe d'investissement ont été invités à discuter et à attribuer une note de risque et un score de matérialité à chaque enjeu ESG. L'objectif était d'assurer une compréhension commune de la méthodologie et d'harmoniser les pratiques d'évaluation en encourageant un débat constructif au sein de l'équipe.

La deuxième session de formation portait sur le cadre réglementaire mondial de l'investissement responsable. Animé par un membre de notre comité consultatif ESG, cet atelier a offert un survol complet des évolutions réglementaires récentes au Canada, aux États-Unis et en Europe. Parmi les thèmes abordés figuraient l'entrée en vigueur de la loi canadienne C-59, les normes internationales de durabilité de l'ISSB, la simplification réglementaire européenne Omnibus, ainsi que les points forts de la Semaine du climat de New York 2025. En renforçant la compréhension de notre équipe face aux attentes du marché et aux évolutions réglementaires, nous sommes mieux outillés pour évaluer les risques et opportunités ESG, intégrer les enjeux de durabilité dans nos décisions d'investissement et maintenir un dialogue constructif avec les entreprises en portefeuille.

Renouvellement de notre plan d'action en matière de développement durable

Alors que notre Plan d'action ESG 2024-2025 arrivait à terme, notre Comité ESG interne, soutenu par notre Comité avisé ESG, a élaboré une nouvelle version pour 2026-2027. Ce plan renouvelé mise sur les avancées des trois dernières années et vise à consolider et à affiner nos pratiques afin de renforcer encore davantage le leadership de Van Beroom en finance durable dans l'univers des petites capitalisations.

Le **Plan d'action ESG 2026-2027** se décline en quatre piliers :

1. Maintien et consolidation

Assurer la cohérence, la transparence et la crédibilité de nos pratiques actuelles d'intégration ESG, notamment en continuant de calibrer nos notations internes entre les analystes, et en réalisant une validation de toutes les évaluations ESG par notre analyste en investissement responsable.

2. Optimisation et amélioration

Perfectionner nos outils d'intégration et approfondir notre analyse des risques matériels, entre autres en ajoutant à notre cadre d'analyse interne des indicateurs de suivi des objectifs de décarbonation pour nos entreprises en portefeuille.

3. Engagement et influence

Renforcer notre approche d'actionnariat actif et continuer de faire preuve de leadership en matière de gouvernance durable, en mettant en place un audit semestriel de tous les votes par procuration, réalisé par l'analyste en investissement responsable.

4. Innovation et leadership

Positionner Van Beroom comme un acteur ESG crédible et tourné vers l'avenir dans l'univers des petites capitalisations, en développant un système interne de centralisation de nos évaluations ESG et de nos fichiers d'engagement, conçu pour évoluer au fil du temps.

Soutenir la relève féminine en investissement

Le dernier trimestre a été riche en collaborations et en initiatives communautaires. Nous travaillons depuis plusieurs mois avec l'Association des femmes en finance du Québec (AFFQ) sur un projet pilote qui vise à soutenir la prochaine génération de femmes en investissement. En partenariat avec trois autres firmes, nous avons développé un programme de stages axé sur les rôles de *front office*, accompagné d'une bourse d'études. L'objectif est d'offrir aux jeunes femmes une expérience pratique dans le monde de la gestion de portefeuille et de l'investissement, et ouvrir des portes dans des secteurs où elles demeurent sous-représentées.

Pour faire rayonner cette initiative, nous avons organisé des panels à la John Molson School of Business de l'Université Concordia et à la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill. Chaque événement a rassemblé une quarantaine d'étudiantes et a mis en lumière des professionnelles accomplies provenant des quatre organisations partenaires, qui ont partagé leurs expériences et leurs parcours. Les séances visaient à présenter aux étudiantes universitaires les possibilités offertes en *front office*, à illustrer la diversité des carrières en investissement et à inspirer davantage de femmes à envisager un avenir dans ce domaine dynamique et influent.

Amélioration de notre modèle d'évaluation ESG annuelle

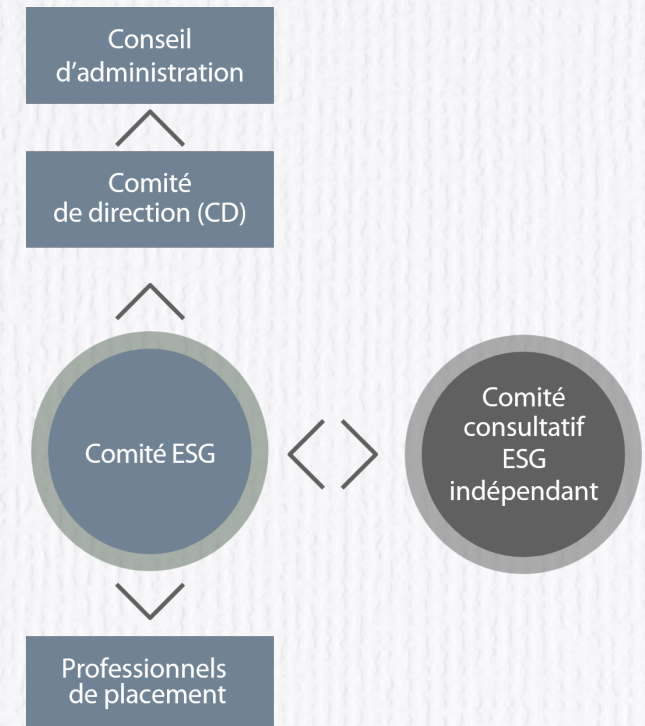
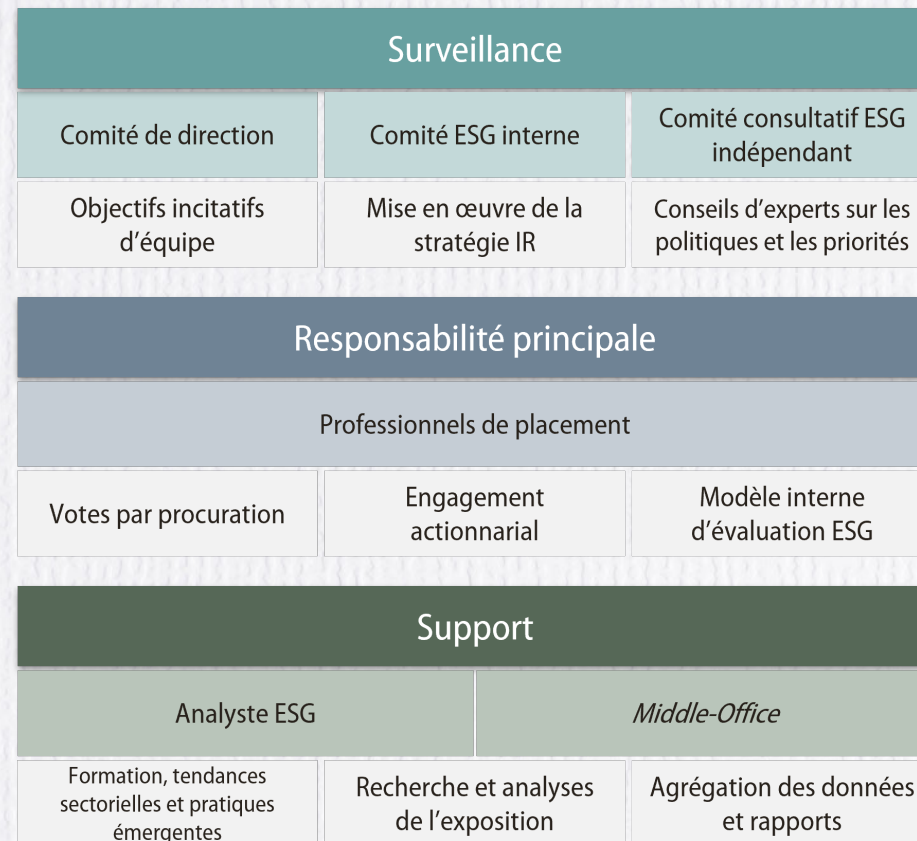
En 2025, nous avons bonifié notre modèle d'évaluation ESG interne en y intégrant un indicateur spécifique aux engagements SBTi et aux objectifs de carboneutralité, et en attribuant des scores de matérialité fixes à certains enjeux de gouvernance jugés critiques et transversaux pour l'ensemble des entreprises de notre univers d'investissement.

Responsabilité d'entreprise

Chez Van Berkom, nous sommes fiers d'adhérer aux normes les plus strictes en matière de gestion d'actifs. Cette rigueur, qui guide nos analyses d'entreprises et notre processus d'investissement, s'étend naturellement à la manière dont nous gérons notre propre organisation. Pour nous, l'excellence ne se limite pas aux performances financières ; elle englobe également l'ensemble de nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. En 2025, nous avons poursuivi notre démarche de développement durable, en capitalisant sur nos acquis tout en adoptant de nouvelles mesures destinées à renforcer encore davantage nos initiatives ESG.

Structure de gouvernance

Depuis la création de Van Berkom en 1991, la gouvernance constitue la pierre angulaire de notre philosophie d'investissement. L'implication de notre fondateur, J. Sebastian van Berkom, à titre d'administrateur fondateur de l'Institut sur la gouvernance des organisations privées et publiques (IGOPP) en 2010 témoigne de l'importance que nous accordons à un leadership responsable et éclairé.



Cette exigence s'applique autant à nos processus internes qu'aux entreprises que nous analysons. En 2025, nous avons maintenu une structure de gouvernance interne bien établie, articulée autour de deux instances complémentaires :

i. Le **comité ESG interne** est responsable de la formalisation des processus d'investissement responsable et de leur recommandation au comité de direction. Il fournit des cadres de référence, un soutien stratégique et des conseils pratiques sur l'intégration des facteurs ESG aux équipes d'investissement. Il supervise également la mise en œuvre et le suivi des progrès de la stratégie d'investissement responsable de Van Berkom. La composition du comité ESG interne est la suivante :



MATHIEU SIROIS

Président et gestionnaire principal de portefeuille, actions américaines à petite capitalisation boursière



PATRICK LAMONTAGNE

Chef des opérations



ANDY KONG

Chef du développement d'affaires mondial



ADRIANNE CASTIELLO

Analyste en investissement responsable

ii. Le **comité consultatif ESG indépendant** apporte son expertise et ses conseils à notre comité ESG interne. Il joue un rôle essentiel dans la définition de nos objectifs, la détermination des actions à déployer et la révision de nos politiques. Le comité consultatif est composé de trois membres indépendants :



BHAKTI MIRCHANDANI

Directrice générale de l'investissement responsable Trinity Church NYC



VALÉRIE CECCHINI

Associée gestionnaire BORÉALIS Gestion d'actifs mondiale



AMR ADDAS

Directeur principal, Finance durable et perspectives Financement agricole Canada

Initiatives stratégiques

Politique de vote par procuration

Deux ans après la dernière mise à jour de notre politique de vote par procuration en 2023, nous avons mené un examen approfondi afin de nous assurer que nos pratiques d'intendance continuent d'évoluer en accord avec nos priorités croissantes. Cette mise à jour s'inscrit dans le renforcement de nos processus de gouvernance visant à assurer un exercice responsable et cohérent de nos droits d'actionnaire dans l'ensemble de nos portefeuilles.

Dans cette politique révisée, nous avons introduit des améliorations significatives pour renforcer la responsabilité et la transparence. Nous avons notamment instauré un audit semestriel de tous les votes par procuration, mené par notre analyste en investissement responsable. Ce mécanisme de contrôle assure une conformité systématique des votes avec nos lignes directrices internes, soutient l'amélioration continue nos processus et renforce encore la rigueur de nos activités d'actionnariat actif.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre [Politique de vote par procuration](#).

Accélérer l'avancement des femmes en gestion d'actifs

L'engagement de Van Berkom envers le leadership féminin en finance s'est renforcé de manière singulière au cours des dernières années. Notre collaboration soutenue avec l'Association des femmes en finance du Québec (AFFQ) continue d'être un moteur de changement concret. Depuis 2021, notre directeur des opérations y joue un rôle actif, notamment en conseillant des professionnelles émergentes, ce qui a mené à sa nomination au conseil d'administration en 2023. D'autres membres de l'équipe, tels que le responsable du développement des affaires mondial et notre analyste en investissement responsable, apportent leur contribution respectivement par le biais du programme de mentorat et du comité relève.

Créée en 2002, l'AFFQ rassemble plus de 1 000 membres et est devenue un lieu central de partage, de réseautage et de développement professionnel. En 2025, nous avons lancé un projet pilote interentreprises, sous l'égide de l'AFFQ et en partenariat avec trois autres firmes d'investissement, visant à offrir des bourses d'étude et des stages à des étudiantes de premier cycle en finance. Pour promouvoir cette initiative, nous avons organisé une série de tables rondes sur la gestion de portefeuille et l'investissement, mettant en vedette des femmes chevronnées de l'industrie, illustrant la diversité des parcours possibles dans l'investissement. Ce programme s'inscrit dans une stratégie à long terme : bâtir un bassin de talents féminins, ouvrir les portes à la prochaine génération et contribuer à corriger une sous-représentation persistante dans des fonctions où le potentiel féminin demeure largement inexploité.





Nous avons compensé 27 tonnes d'émissions CO₂ liées à nos déplacements professionnels grâce à l'initiative Carbone boréal.

Agir pour l'environnement

Bien que nous n'exercions pas nos activités dans un secteur à forte intensité carbone, nous croyons que chaque geste favorable à l'environnement, aussi modeste soit-il, contribue de manière significative au progrès collectif. En tant qu'entreprise responsable, nous restons déterminés à réduire et à compenser notre impact environnemental. En 2025, nous avons compensé pour une deuxième année consécutive les émissions liées à nos déplacements professionnels, en neutralisant 27 tonnes d'émissions de CO₂ grâce à l'initiative Carbone boréal.

Carbone boréal, un programme géré par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), se concentre sur la compensation des gaz à effet de serre par le biais de projets de plantation d'arbres faisant l'objet d'un suivi scientifique. Au-delà d'offrir aux organisations et aux particuliers un moyen crédible de compenser leurs émissions, le programme sert également de plateforme de recherche qui fait progresser les connaissances scientifiques sur le changement climatique et la dynamique du carbone dans les écosystèmes forestiers et agricoles. Les plantations sont établies sur des terres non forestières qualifiées de « terrains dénudés secs », c'est-à-dire des zones où le taux de régénération naturelle est inférieur à 25 %. Des preuves scientifiques démontrent que ces terres ne peuvent pas revenir naturellement à un état de forêt fermée, ce qui garantit que toutes les plantations répondent aux critères d'additionnalité et génèrent des bénéfices climatiques mesurables et vérifiables.

Pour en savoir plus sur cette initiative, veuillez consulter [FAQ - Carbone boréal – UQAC](#).





L'équipe **Van Berkom** en train d'emballer des cadeaux pour 49 enfants de l'école primaire St. Mary's.

Équité, diversité et inclusion (EDI)

Nous sommes conscients que les questions d'EDI sont un sujet sensible et souvent clivant, susceptible d'amener certains acteurs à reconsidérer leur position. Cependant, notre engagement en faveur de l'EDI est résolu : la diversité n'est pas seulement souhaitable, elle est essentielle. Nous sommes convaincus que, comme tout autre secteur, le secteur financier s'enrichit lorsque des perspectives variées, des parcours différents et une pluralité de voix se rencontrent. Le principe d'équité est tout aussi important à nos yeux : chaque individu doit avoir accès aux mêmes opportunités, être recruté et promu sur la base de son mérite, de ses compétences et de son talent, indépendamment de son genre ou de son origine. Notre approche vise à attirer et retenir des talents aux parcours variés, afin de soutenir une innovation durable. Nous nous engageons donc à recruter les meilleurs candidats pour chaque poste, tout en travaillant activement à accroître la représentation des femmes dans le secteur financier, un groupe qui a toujours été sous-représenté dans notre vivier de candidats. Bien que notre équipe soit déjà culturellement diversifiée, nous reconnaissons qu'il reste du chemin à parcourir pour atteindre un meilleur équilibre entre les genres, particulièrement en gestion de portefeuille. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts en ce sens.

33

membres au sein de l'équipe

Diversité culturelle :

33 %

des employés sont issus de la diversité

Diversité des genres :

33 %

de femmes dans l'ensemble de la firme

25 %

de femmes sur le conseil d'administration

Pour plus de détails, veuillez consulter notre **Politique d'EDI**.

Notre environnement de travail soutient pleinement l'épanouissement professionnel et personnel de nos employés. Grâce à une structure de rémunération très compétitive, nous bénéficions d'un taux de rétention impressionnant. Au cours des cinq dernières années, les départs volontaires (hors retraites) ont représenté en moyenne moins de 1 % par an.

Philanthropie et engagement communautaire

Murale interactive commanditée
par J. Sebastian van Berkom
(Hôpital de Montréal pour enfants)

L'éducation demeure la pierre angulaire de nos efforts philanthropiques

Le programme Van Berkom de gestion des investissements de l'Université Concordia, établi grâce à un don généreux de notre fondateur J. Sebastian van Berkom, continue d'offrir aux futurs professionnels de la finance une expérience pratique en gestion d'actifs de petites capitalisations. En 2025, le programme a bénéficié d'une continuité à la direction grâce à la nomination temporaire d'un ancien employé de Van Berkom à titre de directeur par intérim, garantissant un leadership expérimenté et un maintien de l'excellence académique.

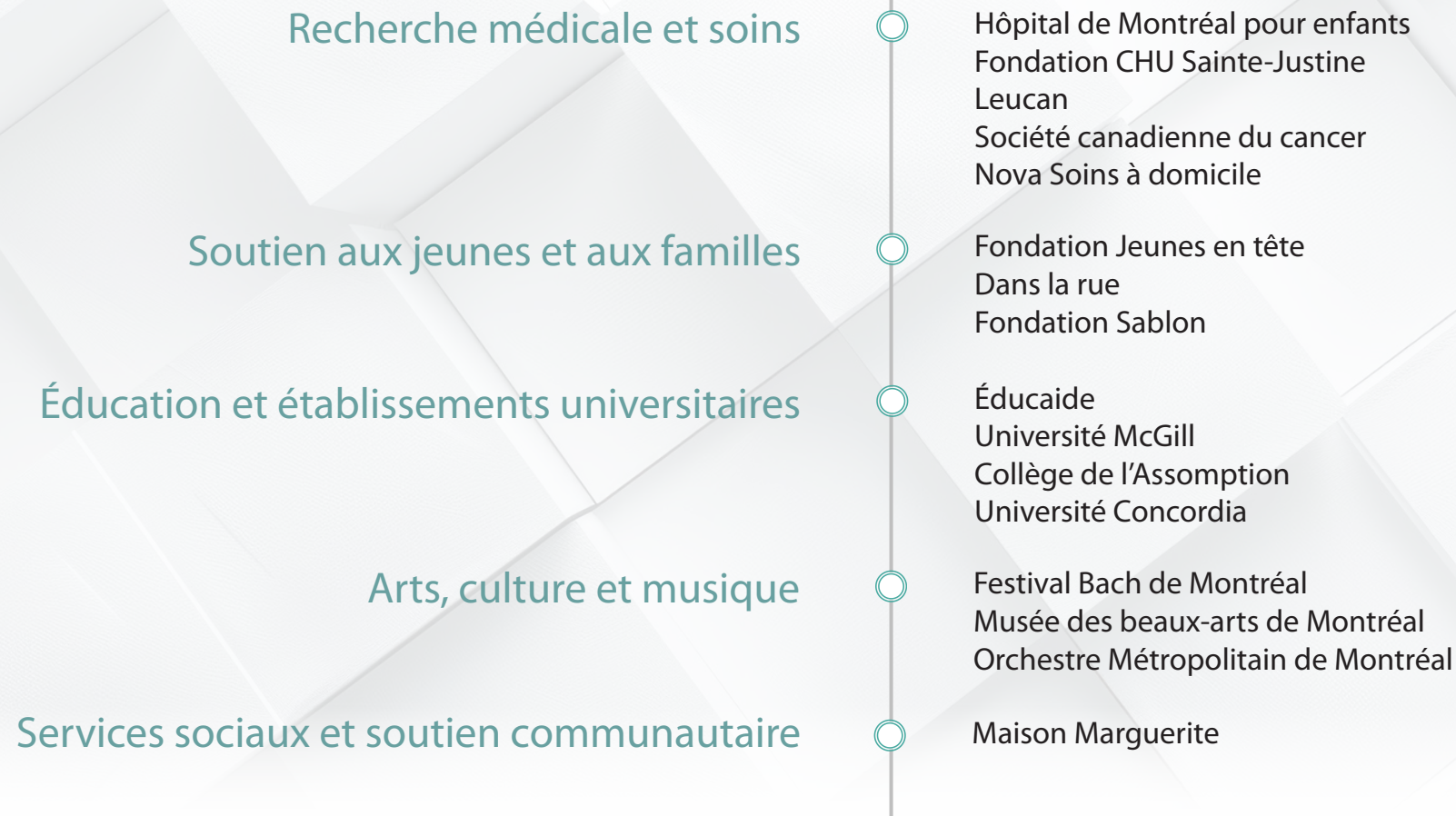
Cette même volonté de renforcer la formation appliquée a guidé un nouveau don de notre fondateur à la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, qui a permis d'intégrer un fonds d'investissement nord-américain spécialisé dans les petites capitalisations au portefeuille de Gestion des capitaux Desautels. Sous la supervision d'un gestionnaire de portefeuille retraité de Van Berkom, ce projet offre aux étudiants une occasion unique de développer leurs compétences analytiques et décisionnelles dans un environnement réel. Ces contributions reflètent notre conviction que l'expérience pratique, le mentorat et les partenariats universitaires jouent un rôle essentiel dans le développement d'un écosystème d'investissement solide et durable. Pour plus de détails concernant le lancement de cette initiative, vous pouvez consulter ce [communiqué de presse](#).

Notre engagement s'étend au-delà des salles de classe grâce au concours *Van Berkom Small Cap Case Competition*, qui offre chaque année aux étudiants l'occasion d'explorer les enjeux de la gestion de portefeuille, d'affiner leurs analyses et de se familiariser avec les principes d'investissement responsable. Plusieurs de nos professionnels s'y investissent bénévolement, contribuant à créer un lien direct entre la formation théorique et la pratique de l'investissement.

Chez Van Berkom, nous croyons fermement que la réussite se mesure aussi à la qualité de l'impact que nous générons dans notre communauté. Notre engagement philanthropique repose sur des initiatives corporatives, la générosité exceptionnelle de notre fondateur, J. Sebastian van Berkom — philanthrope de longue date et figure de proue du milieu financier montréalais — ainsi que sur les contributions continues de nos employés, actuels comme retraités. Ensemble, ces forces permettent de soutenir des projets éducatifs, les institutions culturelles et les causes sociales qui favorisent l'égalité des chances et le bien-être collectif.

S'engager pour notre communauté

Van Berkom contribue activement à un large éventail d'organismes communautaires, tant sur le plan financier que par une participation concrète. Qu'il s'agisse de dons philanthropiques, de partenariats à long terme ou de bénévolat par nos équipes, nous mettons notre engagement au service d'une communauté plus forte et plus solidaire. Notre soutien de longue date s'étend à des organismes tels que :



S'engager pour notre communauté

Au-delà du soutien financier, l'engagement de Van Berkom prend tout son sens grâce à l'implication directe de nos employés à des initiatives locales :

LA COURSE À LA VIE CIBC

Pour la troisième année consécutive, Gabriel, gestionnaire de portefeuille pour la stratégie canadienne à petite capitalisation, a organisé la participation de Van Berkom à la **Course à la vie CIBC**, le plus important événement bénévole au Canada en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Cette initiative nationale permet de financer la recherche, les programmes et les services de soutien de la Société canadienne du cancer, offerts aux Canadiens touchés par le cancer du sein. En 2025, plus de 18 millions de dollars ont été amassés à l'échelle nationale, et Van Berkom a fièrement égalé l'ensemble des dons effectués par ses employés, amplifiant ainsi notre impact collectif.



L'un des moments forts cette année a été notre deuxième journée annuelle d'emballage de cadeaux pour les élèves de **l'école primaire St. Mary's**, qui accueille des enfants issus de milieux défavorisés. Grâce à la générosité et à la mobilisation de notre équipe, 49 d'entre eux ont reçu des cadeaux soigneusement emballés pour célébrer la période des Fêtes dans la joie et la dignité. Une activité qui est vite devenue une tradition de partage des fêtes chez Van Berkom.



SOINS À DOMICILE ♦ HOME CARE

Nous sommes fiers de saluer la contribution de notre président, Mathieu Sirois, au sein du conseil d'administration de **Nova Soins à domicile**, où il contribue activement et préside le comité Finance depuis 2018. Cet organisme offre des services d'aide à domicile non médicaux qui permettent aux personnes âgées, aux individus en situation de handicap ou en convalescence de vivre de façon sécuritaire et autonome. Par son expertise stratégique et son profond humanisme, il met ses compétences au service de la communauté et soutient concrètement une organisation dédiée à la qualité et à l'accessibilité des soins à domicile dans la dignité.

Notre approche en investissement responsable

En tant qu'investisseurs à long terme guidés par les fondamentaux, nous pensons que la durabilité est un levier essentiel de la pérennité d'une entreprise. Il est de notre devoir de bien comprendre les facteurs ESG afin d'acquérir une vision globale des risques et des opportunités auxquels sont exposées les entreprises en portefeuille. C'est cette conviction qui, en 2022, nous a incités à lancer notre initiative ESG, toujours animés par notre objectif premier de maximiser les rendements de nos clients. Notre démarche est dynamique et évolutive, et en 2025, nous avons poursuivi nos efforts en faisant progresser cette vision, en affinant nos pratiques existantes, tout en déployant de nouvelles approches.

Intégration des facteurs ESG dans notre processus d'investissement

Chez Van Berkom, l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) fait partie intégrante de chaque étape de notre processus d'investissement. Nos analystes et gestionnaires de portefeuille évaluent systématiquement les enjeux ESG matériels afin d'identifier des entreprises exceptionnelles sur l'ensemble de leurs activités, y compris dans la gestion de leurs responsabilités extra-financières.

Génération d'idées

En phase de préinvestissement, notre équipe repère les opportunités en recourant à des outils de filtrage fournis par des tiers, en participant à des conférences et en rencontrant les équipes de direction. C'est à cette étape que les premiers thèmes ESG sont identifiés comme sources potentielles de risque ou de création de valeur.

Conformément à notre philosophie axée sur les fondamentaux et l'investissement à long terme, nous avons toujours privilégié les entreprises dirigées par des équipes de gestion rigoureuses, dotées d'une gouvernance exemplaire, favorisant une culture organisationnelle positive et n'ayant jamais été impliquées dans des conflits avec leurs parties prenantes. Nous pensons que des équipes de direction dont les intérêts sont bien alignés avec ceux des actionnaires exercent une influence réelle sur la gestion des questions environnementales et sociales. À terme, cela se traduit par une création de valeur à long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons et avec lesquelles nous établissons des partenariats durables.

Recherche et analyse

Une fois qu'une entreprise répond aux critères de sélection initiaux de Van Berkom et semble constituer une opportunité d'investissement viable, nous procédons à une analyse approfondie. Cette étape comprend notre processus de diligence raisonnable, qui vise à comprendre

les activités de l'entreprise et la vision stratégique de l'équipe de direction.

Ces informations sont ensuite intégrées à notre modélisation financière. La phase de recherche et d'analyse implique des entretiens et des dialogues avec les équipes de direction afin de comprendre les avantages concurrentiels, les risques et les opportunités de l'entreprise, sa stratégie ESG et le contexte macroéconomique. Nous menons également des entretiens avec des concurrents, des clients et des fournisseurs, lorsque cela s'avère pertinent, afin d'obtenir une vision panoramique.

En fonction des risques et opportunités ESG matériels identifiés lors de la phase initiale, notre équipe d'investissement analyse et documente toutes les informations pertinentes et réalise son évaluation ESG interne. Celle-ci est documentée et pondérée en fonction de la pertinence sectorielle et de l'exposition spécifique de l'entreprise. Cette analyse extra-financière est ensuite intégrée à notre analyse fondamentale.

Suivi et gestion des risques

Le gestionnaire de portefeuille de chaque stratégie est responsable de déterminer dans quelle mesure l'évaluation ESG influence la décision d'inclure un titre en portefeuille, ainsi que son poids relatif. En collaboration avec les analystes, il supervise l'ensemble du portefeuille et assure le suivi continu des risques et opportunités ESG tout au long du cycle de vie de l'investissement.

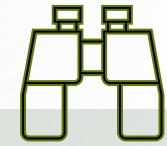
Nos équipes d'investissement mènent des recherches approfondies sur toutes les questions d'affaires clés et pertinentes. Cette expertise nous confère un avantage unique pour repérer rapidement les enjeux ESG matériels, qu'ils soient porteurs de risques ou d'opportunités. Notre approche repose sur une compréhension solide des secteurs, des modèles d'affaires, des facteurs de risque et des vecteurs de croissance de toute société candidate à l'investissement.

Nos professionnels de l'investissement acquièrent une connaissance globale de tous les éléments déterminants et des enjeux susceptibles d'avoir une incidence positive ou négative sur chaque société, y compris les risques et les opportunités ESG.

Les risques et opportunités identifiés sont ensuite discutés avec l'équipe de direction des entreprises cibles ainsi qu'avec d'autres parties prenantes du secteur afin d'en valider la portée et les implications. Cela nous permet d'intégrer pleinement ces facteurs dans notre thèse d'investissement. Une fois reconnus, les risques et opportunités ESG peuvent influencer la décision d'investissement de différentes manières. Si un risque est susceptible d'affecter les résultats financiers, nous prendrons des mesures en fonction de son impact potentiel. Quelques-unes de ces mesures sont présentées dans les encadrés à droite.

Lorsque notre équipe d'investissement identifie des

opportunités liées aux critères ESG susceptibles de se concrétiser pour une entreprise dans les années à venir, celles-ci sont intégrées à notre modélisation financière. Cette intégration repose sur notre compréhension approfondie de ces considérations et influence nos prévisions financières. Par conséquent, cela a une incidence sur notre estimation de la valeur intrinsèque de l'entreprise. Cette évaluation est essentielle pour déterminer si l'entreprise répond à nos exigences de rendement à long terme, lesquelles guident ultimement notre processus décisionnel.



Investir, tout en exerçant un suivi étroit et en maintenant un dialogue actif avec l'entreprise pour atténuer le risque.



Réduire la valeur estimée de l'entreprise avec un taux d'actualisation plus élevé, puis engager avec elle pour mitiger le risque.



Renoncer à l'opportunité.

Évaluation ESG interne

La collecte de données ESG pour les entreprises à petite capitalisation est un défi de taille pour plusieurs raisons :

- Des ressources humaines et financières limitées pour produire des informations fiables;
- Des exigences réglementaires limitées en matière de divulgation, entraînant un manque de transparence;
- Des normes régionales disparates, rendant les données difficilement comparables entre fournisseurs.

Compte tenu du caractère incomplet des données ESG publiques dans l'univers des petites capitalisations et de la qualité inégale des données tierces, nous fondons notre évaluation extra-financière exclusivement sur un processus rigoureux de diligence raisonnable intégré à notre analyse d'investissement.

Depuis 2022, toute nouvelle entreprise intégrée à nos portefeuilles fait l'objet d'une évaluation ESG interne conçue comme un questionnaire structuré autour de 23 thèmes clés. Depuis 2023, cette évaluation est mise à jour chaque année pour les positions détenues et complétée systématiquement pour chaque nouvelle opportunité d'investissement. En 2025, nous avons bonifié notre questionnaire en y ajoutant un indicateur spécifique aux engagements envers la neutralité carbone, en attribuant des scores de matérialité fixes à certains enjeux de gouvernance, et en organisant un atelier de calibration à l'intention de toutes les équipes d'investissement, ce qui a permis d'enrichir encore davantage notre processus d'évaluation.

Chaque thème du questionnaire est minutieusement analysé par nos professionnels de l'investissement, qui attribuent une note sur une échelle de 1 à 5 (1 représentant la performance la plus faible). Ils doivent ensuite présenter leurs conclusions à un groupe de pairs, dans le cadre d'un dialogue structuré, favorisant la remise en question, la validation et l'objectivité

avant toute décision d'inclusion en portefeuille. Pour compléter leur évaluation, les professionnels de l'investissement s'appuient essentiellement sur l'analyse documentaire d'informations publiques, complétée par plusieurs appels de diligence avec l'entreprise, en tirant parti de notre accès privilégié aux équipes de direction. En outre, elle est également informée par la matrice de matérialité de SASB et de MSCI pour assurer la pertinence et la robustesse des facteurs matériels évalués.

Les résultats de l'évaluation ESG influencent directement les décisions d'investissement. Conformément à notre politique d'investissement responsable, toute entreprise candidate qui obtient une note inférieure à 2 sur 5 est exclue de notre univers d'investissement. Par ailleurs, cette notation permet de cibler rapidement les domaines prioritaires pour notre stratégie d'engagement et de suivre les progrès réalisés, tant par les entreprises que dans notre portefeuille. Les entreprises les moins performantes deviennent ainsi des cibles privilégiées d'un dialogue actif visant à améliorer leur performance ESG.



Rémunération alignée sur les facteurs ESG

Depuis le 1er janvier 2023, nous avons intégré un incitatif ESG substantiel à la structure de rémunération de chaque professionnel de l'investissement, représentant 20 % de leur salaire de base. Notre raisonnement est simple : il est essentiel d'harmoniser les intérêts de chacun avec nos objectifs ESG. Pour l'année 2025, les critères d'évaluation pour les professionnels de l'investissement comprenaient la mise en œuvre de notre stratégie d'engagement auprès de sociétés en portefeuille, la participation aux formations sur l'investissement responsable, et la réalisation, dans les délais impartis, d'évaluations ESG complètes des titres détenus en portefeuille, au moyen de notre outil d'évaluation interne et selon notre processus d'analyse établi.

Les objectifs seront ajustés chaque année afin de refléter l'évolution de nos priorités et de l'avancement de nos initiatives ESG.

Étude de cas : Mitie Group PLC

Au Royaume-Uni, Mitie s'impose dans le secteur de la gestion des installations comme un acteur pour qui les critères ESG représentent à la fois un impératif opérationnel et un avantage concurrentiel. L'envergure de l'entreprise, ses compétences techniques et sa plateforme technologique en font un partenaire clé de la décarbonation, de la conformité réglementaire et de la résilience du secteur public — des domaines d'importance stratégique nationale. Aujourd'hui, la durabilité n'est pas un simple complément de la stratégie de Mitie ; elle est un moteur fondamental de sa création de valeur à long terme.

Une entreprise en croissance, en phase avec les critères de durabilité

Mitie se positionne à la croisée de plusieurs marchés britanniques en expansion liés au développement durable, à la conformité et à la résilience nationale. Sa solide assise financière — qui repose sur un modèle à faible intensité capitalistique, des flux de trésorerie indexés sur l'inflation et des rendements toujours élevés — place l'entreprise en mesure d'accélérer sa croissance, avec un flux de trésorerie disponible qui devrait dépasser 150 M£ d'ici 2027. Cette résilience financière permet de poursuivre les investissements dans les capacités numériques, les solutions de décarbonation et les fusions-acquisitions ciblées, tandis que des tendances structurelles à long terme telles que la carboneutralité, la conformité immobilière, l'expansion des centres de données et les services liés à l'économie circulaire viennent soutenir davantage une croissance durable. Bien que des opportunités subsistent en matière de divulgation sur la diversité, les émissions de la flotte et des informations de gouvernance, la transformation de Mitie, la solidité de sa plateforme financière et son alignement sur des thèmes ESG à long terme en font une opportunité d'investissement convaincante.

Leadership environnemental

Mitie occupe une position déterminante dans la réduction des émissions du secteur immobilier britannique, l'un des plus émetteurs du pays.

Solutions de décarbonation et d'efficacité énergétique

- Expertise avancée en optimisation des systèmes CVC, intégration des énergies renouvelables, analyse des bâtiments intelligents et planification de la décarbonation des parcs immobiliers.
- Forte adéquation avec les programmes d'investissement publics britanniques.
- Capacité démontrée à livrer des projets de rénovation énergétique à grande échelle dans les hôpitaux, sites de défense et infrastructures critiques.

Les émissions de la flotte, un domaine d'impact significatif

- Initiatives d'électrification de la flotte en cours, un domaine clé d'engagement.
- Optimisation des itinéraires via des plateformes numériques.
- Adoption croissante de véhicules à faibles émissions.

Performance sociale

Comme entreprise à forte intensité de main d'œuvre, Mitie doit maintenir des pratiques sociales solides pour assurer la qualité des services et la résilience opérationnelle.

Développement et sécurité du personnel

- Investissements importants dans la formation technique, la certification de conformité et les outils numériques qui renforcent la sécurité et la productivité du personnel.
- Une forte présence dans des secteurs essentiels soutient la résilience de la société, des soins de santé et de l'éducation aux centres de données et à la sécurité nationale.

Diversité, inclusion et représentation

- Publication d'indicateurs sur le genre et l'origine ethnique aux niveaux de direction.
- Opportunité d'étendre la publication des données sur l'origine ethnique à l'ensemble du personnel afin de s'aligner sur les meilleures pratiques du marché britannique et de renforcer la transparence en matière de représentation.

Discipline de gouvernance

Mitie évolue dans un environnement hautement réglementé où la gouvernance et la gestion des risques sont essentielles.

Discipline contractuelle et gestion des risques

- Leadership clair sur le marché (part de marché d'environ 13 %), permettant des appels d'offres sélectifs et une structure contractuelle résiliente.
- Solide expérience en matière d'intégration des acquisitions et de maintien de la discipline des coûts.
- Le modèle à faible intensité capitalistique permet un ROIC constant supérieur à 20 %.

Conformité, protection des données et conduite éthique

- Capacités de cybersécurité et de protection des données intégrées à l'ensemble des opérations.
- La transparence de la gouvernance peut être renforcée par une meilleure communication sur la formation anti-corruption, la supervision des pratiques commerciales et la diligence raisonnable vis-à-vis des tiers.

Indicateurs ESG du portefeuille

Les notes ESG du portefeuille correspondent à la moyenne pondérée de l'évaluation ESG d'une entreprise selon notre modèle interne variant de 1 à 5 points. Cet exercice, effectué sur une base annuelle, nous permet de suivre l'évolution de la performance ESG de nos investissements. Vous trouverez ci-dessous les résultats obtenus au cours des deux dernières années d'évaluation :

	Canadienne à petite capitalisation		Américaine à petite capitalisation		Américaine à petite et moyenne capitalisation		Mondiale à petite capitalisation		Internationale à petite capitalisation	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Meilleur score	4,28	4,27	4,41	4,56	4,41	4,56	4,73	4,31	4,82	4,81
Moyenne du portefeuille	3,39	3,22	3,86	3,90	3,86	3,88	3,84	3,75	3,80	3,68
Moins bon score	1,63	1,70	2,98	2,68	2,98	2,68	2,79	2,68	2,78	2,68

Au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024.

Vous trouverez ci-dessous quelques indicateurs supplémentaires recueillis dans le cadre de notre évaluation ESG interne :

Stratégie	Présence des femmes sur le conseil d'administration	Indépendance du conseil d'administration	Entreprises divulguant leurs émissions de portées 1 et 2 ¹
Canadienne à petite capitalisation	33 %	82 %	47 %
Américaine à petite capitalisation	32 %	75 %	58 %
Américaine à petite et moyenne capitalisation	32 %	76 %	59 %
Mondiale à petite capitalisation	34 %	60 %	72 %
Internationale à petite capitalisation	34 %	65 %	80 %

Au 30 septembre 2025

¹ Ces données sont tirées de notre modèle d'évaluation ESG interne et reposent principalement sur l'information divulguée par les sociétés en portefeuille, complétée par des estimations de Bloomberg, qui s'appuient sur les chiffres publiés les plus récents. Cet ensemble de données diffère de celui utilisé pour calculer l'empreinte carbone de nos portefeuilles. Nous travaillons activement à harmoniser nos données d'évaluation internes avec les données d'émissions de Bloomberg actuellement utilisées afin d'améliorer la précision et la cohérence de nos indicateurs. Veuillez noter que toutes les données provenant de Bloomberg peuvent être sujettes à des limites en matière de qualité et de divulgation.

Méthodologie de notation

1. Aucune reconnaissance des enjeux de durabilité, aucune initiative ou programme en place.
2. Mise en œuvre limitée, faible transparence, absence de rapports adéquats et performance peu convaincante.
3. Niveau de divulgation acceptable, avec quelques initiatives ponctuelles. Absence de cibles claires ou mesurables, performance moyenne par rapport au secteur.
4. Initiatives ESG solides accompagnées d'objectifs définis dans le temps. Les principaux risques sont bien identifiés et gérés. Très bon niveau de divulgation.
5. Leadership ESG exemplaire, les objectifs sont quantifiables, assortis d'échéanciers, avec un suivi des progrès rigoureux et divulgué. L'entreprise figure parmi les meilleures de son secteur.

Empreinte carbone

Depuis 2023, nous réalisons chaque année une analyse complète de l’empreinte carbone de nos portefeuilles d’investissement, en nous concentrant principalement sur les émissions de portées 1 et 2. Nous les calculons à l’aide de deux méthodologies complémentaires, qui nous permettent de comparer chaque stratégie à son indice de référence respectif.

1. Émissions totales de carbone

Il s’agit de l’approche la plus intuitive et la plus simple pour calculer les émissions d’un portefeuille. Nous déterminons les émissions totales de gaz à effet de serre (GES), exprimées en tonnes de CO₂ équivalent, de notre portefeuille. Ces émissions sont d’abord établies sur la base de la capitalisation boursière de chaque émetteur, puis rapportées à la valeur totale du portefeuille. Cela nous permet une comparaison claire et homogène des émissions de notre portefeuille avec celles de son indice de référence. Le résultat représente donc l’empreinte carbone normalisée de notre portefeuille par million de dollars investis.

2. Intensité carbone moyenne pondérée (WACI)

L’intensité carbone d’une entreprise est une mesure relative, obtenue en divisant ses émissions de GES (en tonnes de CO₂e) par ses revenus. Pour nos stratégies, nous calculons l’intensité carbone moyenne pondérée en tenant compte du poids réel de chaque titre plutôt que selon la quantité d’actions détenues. Cela permet donc de mesurer l’exposition de la stratégie aux entreprises les plus émettrices, et non seulement la quantité absolue de carbone générée.

Stratégie	Intensité carbone (WACI) par rapport à l’indice	Indice
Canadienne à petite cap.	14 %	S&P / TSX petite cap.
Américaine à petite cap.	19 %	Russell 2000
Américaine à petite et moyenne cap.	21 %	Russell 2500
Mondiale à petite cap.	21 %	MSCI ACWI petite cap.
Internationale à petite cap.	15 %	MSCI ACWI ex-É.U. petite cap.

Au 30 septembre 2025

Empreinte carbone Résultats par stratégie

Stratégie canadienne à petite capitalisation

Méthode	Unité	Van Berkom		S&P / TSX petite cap.	
		2025	2024	2025	2024
Émissions de carbone ²	te CO ₂ / M\$ CAD	24,8	31,1	107,2	109,2
Intensité de carbone	te CO ₂ / M\$ ventes CAD	25,8	30,3	180,5	167,4

Au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024, avec une couverture de 100 %.

Stratégie américaine à petite capitalisation

Méthode	Unité	Van Berkom		Russell 2000	
		2025	2024	2025	2024
Émissions de carbone ²	te CO ₂ / M\$ USD	14,0	16,5	127,6	142,8
Intensité de carbone	te CO ₂ / M\$ ventes USD	35,4	32,1	185,6	165,9

Au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024, avec une couverture de 100 %.

² Van Berkom calcule les émissions de carbone et l'intensité carbone de ses portefeuilles en utilisant la méthodologie établie par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Les émissions de carbone correspondent aux émissions de portées 1 et 2 des entreprises du portefeuille qui sont soit communiquées à Bloomberg, soit estimées par Bloomberg. Nous avons utilisé l'empreinte carbone basée sur la capitalisation boursière car nos stratégies sont composées à 100 % d'actions, mais l'empreinte carbone basée sur la valeur d'entreprise incluant la trésorerie est également disponible sur demande.

Stratégie américaine à petite et moyenne capitalisation

Méthode	Unité	Van Berkom		Russell 2500	
		2025	2024	2025	2024
Émissions de carbone ²	te CO ₂ / M\$ USD	12,6	13,0	98,1	110,4
Intensité de carbone	te CO ₂ / M\$ ventes USD	30,5	31,8	140,2	130,3

Au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024, avec une couverture de 100 %.

Stratégie mondiale à petite capitalisation

Méthode	Unité	Van Berkom		MSCI ACWI petite cap.	
		2025	2024	2025	2024
Émissions de carbone ²	te CO ₂ / M\$ USD	24,0	24,3	144,3	210,2
Intensité de carbone	te CO ₂ / M\$ ventes USD	36,5	38,0	168,0	252,8

Au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024, avec une couverture de 100 %.

Stratégie internationale à petite capitalisation

Méthode	Unité	Van Berkom		Russell 2500	
		2025	2024	2025	2024
Émissions de carbone ²	te CO ₂ / M\$ USD	21,6	13,0	214,8	266,8
Intensité de carbone	te CO ₂ / M\$ ventes USD	34,5	28,3	228,8	382,4

Au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024, avec une couverture de 100 %.

Actionnariat actif

Engagement

Faisant suite à l'évaluation ESG, notre stratégie d'engagement s'avère à la fois structurée et efficace. Les entreprises à petite capitalisation disposent généralement de ressources limitées par rapport à leurs homologues à moyenne et grande capitalisation, ce qui les incite à se concentrer sur des enjeux étroitement liés à leur domaine d'activité principal. Ainsi, elles apprécient généralement les retours externes et se révèlent souvent très réceptives aux recommandations. De plus, comme elles sont plus petites, les investisseurs ont tendance à détenir une plus grande part du capital et à avoir plus facilement accès à la haute direction. Cette plus grande participation se traduit par une influence accrue, accélérant la mise en œuvre des recommandations.

2024

L'année a marqué le début officiel de notre plan d'engagement, élaboré conjointement par le comité ESG et les équipes d'investissement, jetant les bases d'une approche proactive et ciblée. En 2025, nous avons maintenu le cap en nous concentrant sur trois priorités :



Entreprises n'ayant pas encore fourni de divulgation adéquate sur les principales considérations ESG.

Beaucoup de sociétés à petite capitalisation n'ont pas encore publié de rapport ESG ou ne se sont pas engagées à le faire. Comblers cette lacune est un pilier fondamental de notre rôle d'intendance.



Entreprises dépourvues de pratiques et de structures de gouvernance solides.

L'excellence en matière de gouvernance ayant toujours été une pierre angulaire de notre processus de recherche, nous visons à placer la barre très haut quant aux structures et aux pratiques de gouvernance dans toutes les entreprises de notre portefeuille.



Entreprises n'ayant pas d'initiatives de réduction de leur empreinte environnementale.

Toutes les entreprises détenues dans les portefeuilles de nos clients devraient, à tout le moins, mettre en place des initiatives visant à réduire leur impact environnemental, qu'il s'agisse de l'efficacité énergétique, du recours aux énergies renouvelables, ou de programmes de recyclage et de gestion des déchets.

Études de cas

Si l'année 2025 a marqué la continuité de notre plan d'engagement lancé en 2024, Van Berkom peut se prévaloir d'une longue expérience d'interactions avec les entreprises couronnées de succès. Bien qu'auparavant informels, ces échanges ont façonné notre approche actuelle. Voici trois exemples d'engagements notables réalisés au cours de la dernière année :

Faire progresser la divulgation :

1 Chemed Corporation (CHE US) opère deux activités principales : VITAS, un important prestataire américain de soins palliatifs, et Roto-Rooter, un leader des services de plomberie et de restauration après sinistre. Entre 2023 et 2025, nous avons maintenu un dialogue étroit avec l'entreprise afin de renforcer sa transparence ESG. En 2023 et 2024, les progrès ont été limités. Les discussions avec l'ancien directeur financier ont révélé une réticence à élargir la divulgation des indicateurs ESG matériels, malgré sa reconnaissance d'exigences de divulgation croissantes. Un changement important s'est opéré en 2025 avec l'arrivée d'un nouveau directeur financier. L'entreprise a adopté le cadre SASB et publié son premier rapport ESG le 30 juin 2025, marquant un tournant vers une transparence accrue. Bien que les données quantitatives restent limitées, le rapport introduit une communication qualitative nettement enrichie sur la gouvernance, les initiatives et les priorités ESG, reflétant une approche plus structurée

de la gestion des enjeux ESG matériels. Chemed a également entrepris la mesure de ses émissions de scopes 1, 2 et 3, dont les résultats sont attendus en 2026. Nous considérons ces mesures comme des progrès significatifs vers une plus grande transparence et une meilleure adéquation avec les attentes des investisseurs, et nous continuerons à suivre et à encourager la divulgation de données chiffrées plus complètes au cours de l'année à venir.

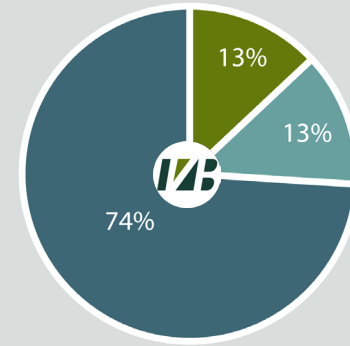
Promouvoir la diversité :

2 AutoStore (AUTO NO) est un leader mondial en robotique et logiciels d'automatisation d'entrepôts. Dans notre [Rapport annuel 2024 sur l'investissement durable](#), nous avons souligné un manque d'initiatives structurées en matière de diversité et d'inclusion, des domaines que nous avons identifiés comme prioritaires. Historiquement en retard sur ce front, l'entreprise a désormais intégré l'EDI dans son analyse des risques et sa double matérialité, en la positionnant comme une priorité stratégique assortie

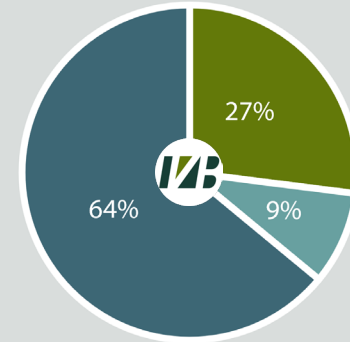
d'initiatives définies à court et moyen terme. En parallèle, la direction a répondu à nos préoccupations soulevées en 2023 à propos du stress et de la charge de travail en renforçant l'évaluation interne des risques psychosociaux. Elle a depuis mis en œuvre un suivi numérique des indicateurs de stress au niveau des équipes, augmenté la fréquence des sondages internes et instauré des rencontres individuelles obligatoires entre employés et gestionnaires. Ces mesures semblent déjà porter leurs fruits: AutoStore se classe dans le top 25% des entreprises technologiques avec un score net de recommandation des employés (eNPS) de 42, soit 15 points au-dessus de la référence Workday, et a déployé une gamme complète de programmes de mentorat, de coaching, d'accompagnement du leadership et de développement des compétences couvrant l'ensemble de ses catégories professionnelles. Si des objectifs formels de diversité restent à définir, l'institutionnalisation de ces pratiques représente une avancée significative sur le plan social.

En 2025, nous avons dialogué avec 21 entreprises:

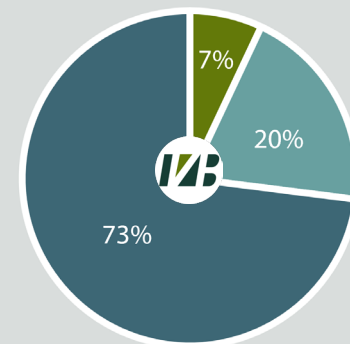
Marché canadien



Marché américain



Marché international



■ Environnement ■ Social ■ Gouvernance

Renforcer la responsabilité :

Intercos (ICOS IM) est un leader mondial du secteur de la beauté B2B, produisant et développant des solutions pour de grandes marques internationales. La société a fait l'objet d'un engagement approfondi à la suite de notre vote contre la politique de rémunération et la procédure de l'assemblée générale annuelle (AGA) autorisant les réunions à huis clos. Concernant la rémunération, nous avons recommandé de revoir la capacité du comité de rémunération à octroyer des primes discrétionnaires illimitées. Bien que nous ne soyons pas opposés aux primes discrétionnaires en principe, nous estimons qu'elles devraient être plafonnées et ne représenter qu'un complément limité à la rémunération globale. Nous avons également exprimé nos préoccupations concernant les attributions d'actions accordées à des dirigeants issus de la famille fondatrice et avons réaffirmé que la rémunération devrait être liée de manière transparente à la performance,

avec des objectifs mesurables et publiquement communiqués. Nous avons recommandé à la société de continuer à suivre les meilleures pratiques en matière de fixation et de publication d'objectifs basés sur la performance afin de renforcer l'alignement avec les actionnaires. Nous avons également abordé la question des assemblées générales : bien que la réglementation italienne permette des réunions à huis clos jusqu'en septembre 2026, nous avons indiqué que cette pratique devrait demeurer exceptionnelle et que, a minima, une option virtuelle devrait être offerte aux actionnaires. La convocation de l'AGA 2025 par l'intermédiaire d'un représentant unique n'a pas répondu à ces standards de transparence. Nous avons demandé une mise à jour au premier trimestre de 2026 sur les mesures que l'entreprise prévoit mettre en place pour rétablir un accès direct des actionnaires, et nous n'excluons pas d'interpeller le conseil d'administration si aucun progrès n'est observé.



Vote par procuration

L'exercice des droits de vote par procuration constitue un volet essentiel des responsabilités fiduciaires et du devoir de gérance de Van Berkom. Les gestionnaires de portefeuille et analystes assument directement la responsabilité des décisions de vote par procuration relatives aux titres qu'ils détiennent. Par conséquent, nous veillons à exercer 100 % de nos droits de vote tout au long de l'année. Bien que chaque résolution soit évaluée individuellement, moins de 10 % de nos votes diffèrent de la position par défaut.

Grâce à notre processus de recherche et à l'intégration des facteurs ESG dans chacune de nos décisions d'investissement, nous privilégions les sociétés dont la gouvernance est déjà solide, dont les pratiques ESG démontrent une maturité avancée et dont le modèle d'affaires témoigne d'un respect clair pour l'ensemble des parties prenantes. Parce que nous sélectionnons des entreprises dont les valeurs et les priorités stratégiques correspondent naturellement aux nôtres, les propositions soumises aux assemblées générales convergent généralement avec nos attentes. Notre intégration systématique des facteurs ESG dans la recherche fondamentale contribue également à minimiser les divergences. En investissant dans des sociétés qui affichent déjà une discipline de gouvernance, une gestion responsable et un engagement envers la transparence, notre processus de vote reflète de manière cohérente l'alignement entre nos convictions, nos objectifs à long terme et les pratiques des entreprises en portefeuille.

Pour en savoir plus sur notre approche, veuillez consulter notre [Politique de vote par procuration](#).

Voici un résumé de nos activités de vote par procuration en 2025 :

Nombre d'assemblées

199

Propositions approuvées

1 808

Propositions d'actionnaires rejetées

3

Propositions de la direction rejetées

75

Total des propositions votées

1 886

Études de cas : vote par procuration

Bien que nous soutenions généralement les recommandations de la direction, notre engagement envers les intérêts de nos clients et actionnaires demeure prioritaire. Voici trois instances pour lesquelles nous avons voté contre les recommandations de la direction au cours de la dernière année :

Vote consultatif d'AIMIA Inc. sur la rémunération des dirigeants

1 Nous nous sommes opposés à la résolution consultative sur la rémunération car la structure proposée ne corrigeait pas les objections précédemment soulevées par les actionnaires. La proposition de vote consultatif sur la rémunération de l'année précédente n'avait recueilli que 46,8 % des voix. Malgré les échanges avec les actionnaires et quelques améliorations, le cadre révisé reste trop axé sur des incitatifs à long terme acquis au fil du temps qui ne comportent pas de critères de performance. Parallèlement, le recours récurrent à des primes discrétionnaires affaiblit la discipline globale en matière de rémunération. Puisque ces pratiques ne renforcent pas de manière significative les cadres de rémunération basés sur la performance ni l'alignement sur les intérêts des actionnaires, nous n'avons pas soutenu la proposition.

Vote consultatif de Brunello Cuccinelli sur le rapport de rémunération

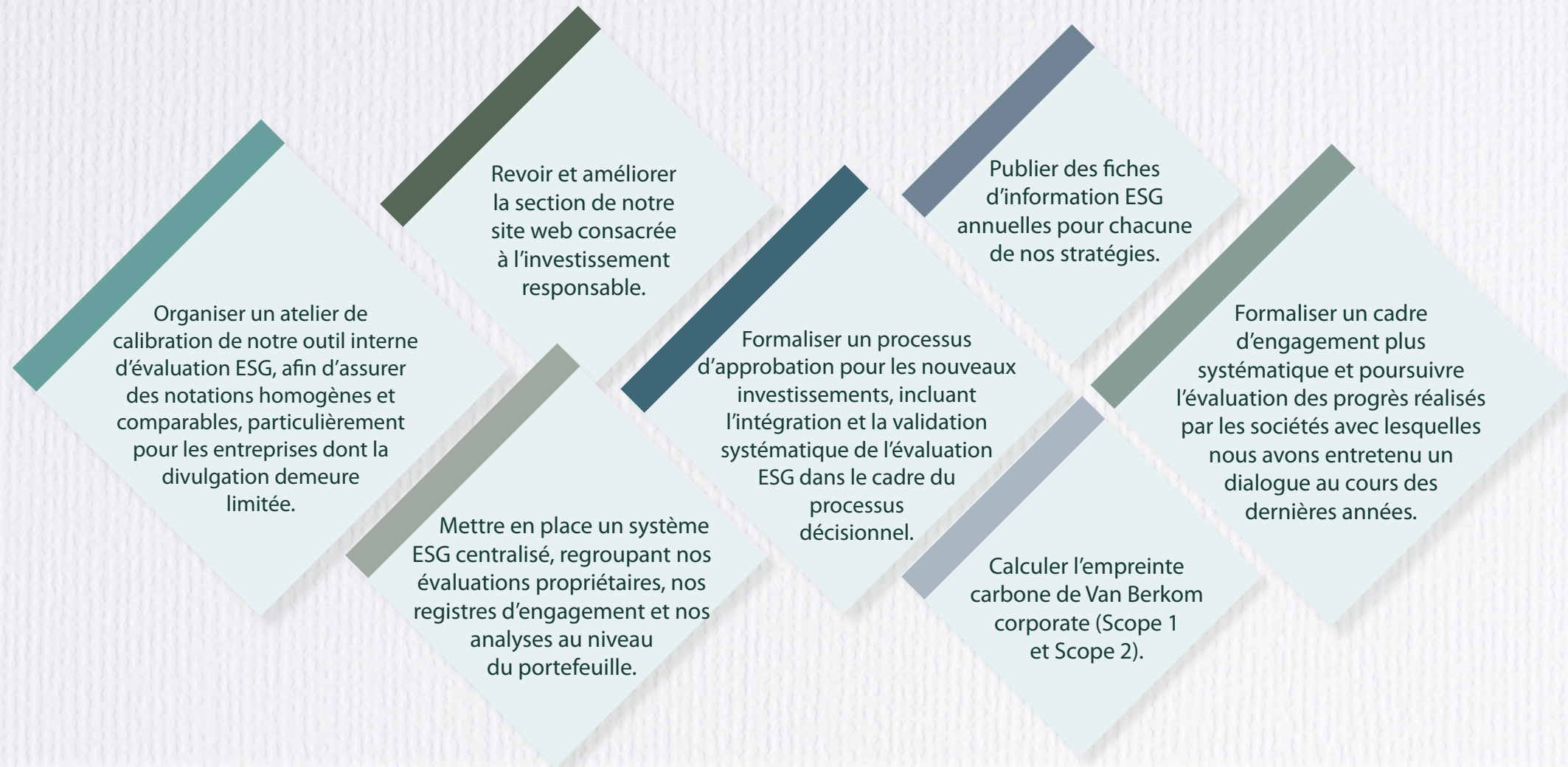
2 Bien que la transparence se soit améliorée par rapport à l'année précédente, plusieurs composantes du cadre de rémunération demeurent mal alignées sur les meilleures pratiques. Le rapport de rémunération continue d'inclure d'importantes primes discrétionnaires non liées à des résultats de performance mesurables. Le versement discrétionnaire d'un million d'euros au PDG a été justifié en invoquant des responsabilités inhérentes au poste et qui devraient déjà être prises en compte dans le plan d'incitation à long terme, notamment via l'appréciation du cours de l'action. Par ailleurs, certaines composantes de la rémunération variable reposent sur des indicateurs ESG vaguement définis. Si les objectifs ESG comportent souvent des dimensions qualitatives, l'intégration de mesures plus claires et quantifiables — alignées sur les objectifs de développement durable publiquement énoncés par l'entreprise — renforcerait considérablement la transparence et la rigueur. En l'absence de garanties solides quant à un alignement cohérent entre performance et rémunération, nous avons jugé nécessaire de voter contre le rapport.

Vote d'AutoStore Holdings LTD sur la nomination des administrateurs

2 La société procède à l'élection de ses administrateurs par liste, ce qui limite la capacité des actionnaires à évaluer les candidats individuellement. Nous avons voté contre la liste proposée en raison de préoccupations importantes liées à l'indépendance de l'administrateur Andreas Hansson. M. Hansson a précédemment travaillé pour SoftBank et a représenté cet actionnaire dominant au conseil d'administration d'AutoStore au cours des quatre dernières années. Sa transition vers un rôle d'administrateur « indépendant » nous apparaît donc hautement contestable. En conséquence, le conseil d'administration n'aurait compté que deux administrateurs véritablement indépendants, une proportion insuffisante pour représenter de manière adéquate les actionnaires minoritaires. Compte tenu de l'importance d'une supervision véritablement indépendante — tout particulièrement dans les sociétés avec un actionnaire majoritaire — nous avons voté contre l'ensemble de la liste.

Regard sur l'avenir

L'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique que la précédente. Avec le déploiement de notre plan 2026-2027, notre priorité sera de consolider les fondations établies au cours des trois dernières années: renforcer ce qui fonctionne, affiner nos processus internes et poursuivre l'amélioration des outils qui soutiennent notre discipline d'investissement à long terme. Nos efforts resteront axés sur la cohérence, la transparence et la qualité de nos analyses ESG dans toutes nos stratégies. Au cours de l'année à venir, nous prévoyons notamment:



À propos de Van Berkom

Notre culture

Nous identifions les meilleures opportunités d'investissement dans des entreprises de grande qualité, à croissance stable, bien gérées et temporairement sous-évaluées. Notre approche rigoureuse repose sur une analyse fondamentale approfondie et un suivi étroit de la performance de chaque société en portefeuille.

Van Berkom, c'est avant tout une grande famille soudée par un rêve, une vision, une mission et des valeurs communes. Ensemble, nous mobilisons nos efforts pour bâtir un chef de file de la gestion de portefeuille d'actions à petite capitalisation. Notre philosophie d'investissement disciplinée, combinée à l'engagement et à la passion de nos employés — des spécialistes enthousiastes et profondément investis dans leur domaine — nous permet de générer des performances remarquables qui renforcent à la fois la confiance de nos clients et la rétention de nos talents.

Cette culture repose sur des valeurs fortes et ancrées, à savoir :

- **L'intégrité et l'honnêteté**
- **Le professionnalisme**
- **Le respect**
- **La communication et la confiance**

Ce socle de valeurs crée un environnement dans lequel nous prenons plaisir à travailler ensemble pour bâtir une entreprise dont nous pouvons être fiers. Notre structure d'actionariat interne et notre programme de partage des bénéfices renforcent l'alignement de nos intérêts avec ceux de nos clients, et notre engagement à long terme envers l'excellence. Chaque membre de l'équipe est ainsi encouragé à s'épanouir professionnellement, à contribuer activement à l'amélioration continue de nos pratiques et à tirer une réelle fierté d'un travail accompli avec rigueur, ambition et impact.

Signataire des Principes
pour l'investissement
responsable des Nations Unies.



* Au 31 décembre 2025

Annexe

Comité consultatif ESG indépendant de Van Berkom



BHAKTI MIRCHANDANI

Directrice générale, Investissement responsable
Trinity Church NYC

Bhakti Mirchandani est directrice générale de l'investissement responsable à Trinity Church NYC. Elle enseigne également l'investissement d'impact à la Columbia Business School et à la Columbia Climate School. Cofondatrice et membre du conseil d'administration de Allocator Collective (anciennement IADEI), elle couvre régulièrement les sujets liés à l'investissement durable et à impact pour Forbes.com. Bhakti siège au conseil d'administration d'Oxfam America et au comité d'investissement de Human Rights Watch. Auparavant, elle a occupé des postes de direction chez FCLTGlobal, OWS Capital Management, Barclays et Unitus Capital, après avoir entamé sa carrière à Wall Street et dans le secteur de la microfinance. Titulaire d'un A.B., d'un MPA et d'un MBA de l'Université Harvard, elle y a été récipiendaire du Dean's Award.



VALÉRIE CECCHINI

Associée gestionnaire
BORÉALIS Gestion d'actifs mondiale

Cofondatrice et associée gestionnaire chez Borealis Gestion d'actifs mondiale, Valérie est responsable de la recherche fondamentale et en durabilité et du processus d'investissement. Elle supervise également les activités d'engagement actionnarial visant à promouvoir une bonne gouvernance d'entreprise et représente BOREALIS dans l'écosystème mondial de la finance durable. Après 25 ans de succès en tant que gestionnaire de portefeuille auprès de grandes sociétés de gestion, Valérie a décidé de dédier pleinement sa carrière à la gestion d'actifs selon les principes d'investissement responsable et de promouvoir la finance durable au sein de l'industrie du placement. Avant de fonder BOREALIS, Valérie a géré l'un des plus anciens et plus importants fonds d'actions ISR au Canada — lequel a affiché une excellente performance tant selon les critères financiers que de durabilité —, tout en dirigeant les efforts d'intégration des facteurs ESG au sein de son équipe.



AMR ADDAS

Directeur principal, Finance durable et perspectives
Financement agricole Canada

Amr Addas est directeur principal, Finance durable et perspectives à Financement agricole Canada. Avant de se joindre à FAC, Amr a été conseiller stratégique en développement durable et professeur à la John Molson School of Business de l'Université Concordia. Il y a conçu et enseigné le premier cours sur l'investissement durable offert dans une école de gestion au Canada, fondé le Sustainable Investing Practicum, lancé l'Écosystème de la durabilité, et dirigé le Programme de gestion de placements Van Berkom. En mars 2025, Amr s'est vu décerner la Médaille du couronnement du roi Charles III en reconnaissance de ses contributions à la finance durable au Canada. Membre actif de la communauté de l'investissement durable à Montréal depuis 2010, Amr a siégé à divers conseils consultatifs et groupes de travail, notamment l'Initiative finance et durabilité, le Groupe de travail sur la finance durable de Finance Montréal, ainsi que le Comité consultatif de Finance Montréal chargé de l'élaboration d'une Feuille de route pour la finance durable au Québec. Amr est titulaire d'un MBA de l'Université du Michigan et d'un B.Sc. en génie mécanique de l'Université américaine du Caire.

Annexe

Intensité carbone par secteur GICS Résultats par stratégie

Secteur	Canadienne à petite cap.		Américaine à petite cap.		Américaine à petite et moyenne cap.		Mondiale à petite cap.		Internationale à petite cap.	
	Van Berkom	S&P/TSX p.c.	Van Berkom	Russell 2000	Van Berkom	Russell 2500	Van Berkom	MSCI ACWI P.C.	Van Berkom	MSCI ACWI ex-É.U. P.C.
Produits industriels	29	104	49	444	51	196	63	132	54	117
Matériaux	40	193	-	373	-	368	62	625	62	865
Consom. discrétionnaire	10	25	26	32	30	37	41	46	36	58
Soins de santé	35	35	36	34	33	30	35	47	41	79
TI	25	34	17	40	11	34	14	64	20	103
Services financiers	9	24	21	21	19	14	14	14	3	9
Consommation de base	5	52	6	51	6	60	11	82	16	99
Télécommunications	82	30	2	49	-	44	7	41	7	31
Énergie	27	400	-	736	-	635	-	505	22	413
Immobilier	10	74	-	74	-	49	-	66	-	71
Services publics	-	54	252	966	-	1,214	-	1,451	-	1,058
WACI du portefeuille³	26	181	35	186	31	140	36	168	34	229

Au 30 septembre 2025

³ Van Berkom calcule les émissions de carbone et l'intensité carbone de ses portefeuilles conformément à la méthodologie établie par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Les émissions de carbone correspondent aux émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et de portée 2 des sociétés en portefeuille, telles que déclarées par les entreprises ou estimées par Bloomberg. Les données présentées ci-dessus représentent l'intensité carbone moyenne pondérée (WACI), calculée au niveau des secteurs GICS pour chacune des stratégies de Van Berkom.

Notes juridiques

Van Berkom et associés inc., également connue sous le nom de Van Berkom Gestion mondiale d'actifs (« Van Berkom »), est une société canadienne constituée en vertu de la législation fédérale et enregistrée en tant que gestionnaire de portefeuille et courtier sur le marché d'exemption auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») du Québec et auprès des commissions des valeurs mobilières des neuf autres provinces canadiennes, ainsi qu'en tant que gestionnaire de fonds d'investissement là où l'enregistrement est requis. Van Berkom est également enregistrée auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis en tant que conseillère en placement indépendante.

Les renseignements et les opinions contenus dans ce rapport sont fournis à titre informatif uniquement et peuvent être modifiés sans préavis. Ces opinions ne constituent pas des conseils en matière d'investissement et ne visent pas à promouvoir des investissements particuliers. Ils ne doivent en aucun cas servir de base à vos décisions en matière d'investissement.

Van Berkom Gestion mondiale d'actifs (« Van Berkom ») a pris les mesures nécessaires pour garantir la qualité et l'exactitude des renseignements contenus dans le présent document au moment de sa publication.

Cependant, Van Berkom ne garantit pas l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements, et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle de la part de Van Berkom. Bien que nous ayons fait tout notre possible pour que les renseignements contenus dans ce rapport proviennent de sources fiables, Van Berkom n'est pas responsable des erreurs ou des omissions, ni des résultats obtenus à la suite de l'utilisation de ces renseignements. Tous les renseignements contenus dans ce rapport sont fournis tels quels, sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ou de résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, entre autres des garanties de rendement, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

Van Berkom, ses partenaires ou sociétés apparentées, ou leurs partenaires, agents ou employés ne seront en aucun cas responsables envers vous ou toute autre personne d'une décision prise ou d'une action entreprise sur la base des renseignements contenus dans ce rapport ou de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même s'ils ont été informés de l'éventualité de tels dommages.

Le matériel et son contenu ne peuvent être reproduits sans l'autorisation écrite expresse de Van Berkom.

Van Berkom est un signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.

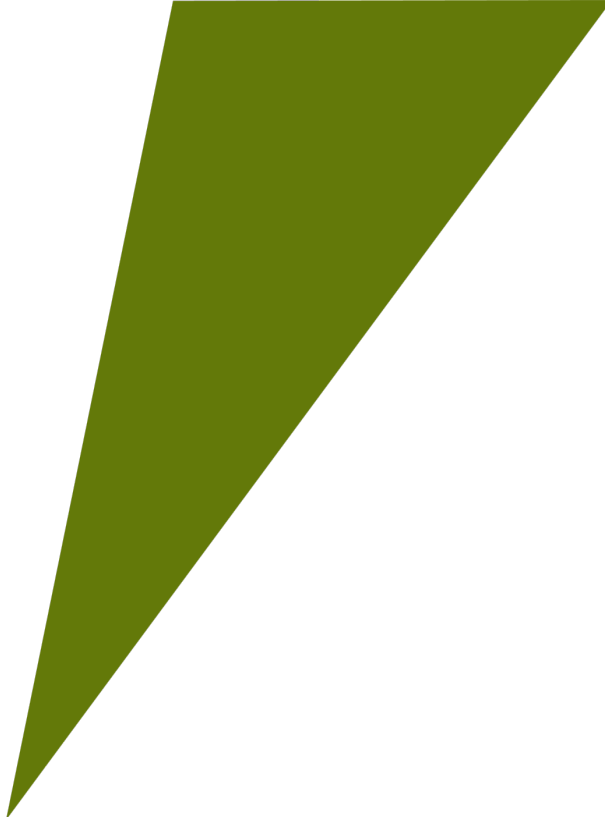
Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter un de nos collègues ci-dessous :

ANDY KONG, F.S.A, F.I.C.A, MBA

Chef du développement d'affaires mondial
T. 514.985.0909 | C. 514.999.0467
akong@vanberkomglobal.com

ADRIANNE CASTIELLO, M. Sc.

Analyste en investissement responsable
T. 514.798.3203
acastiello@vanberkomglobal.com



Montréal - Canada

514.985.5759

vanberkomglobal.com 